

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr. GENERALE

ITTC(XIII)/14 21 novembre 1992

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

TREIZIEME SESSION 16-21 et 24 novembre 1992 Yokohama, Japon

DECISION 7(XIII)

DESIGNATION D'UN VERIFICATEUR DES COMPTES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 1992

Le Conseil international des bois tropicaux,

Notant les prescriptions des Articles 7 et 16 du Règlement financier et règlement relatif aux projets,

Décide de désigner à nouveau la firme ci-dessous pour vérifier les comptes de l'Organisation relatifs à l'année budgétaire 1992.

Arthur Andersen & Co., S.C. - Eiwa Audit Corporation Nihon Seimei Akasaka Building 1-19, Akasaka 8-chome Minato-ku, Tokyo 107 Japon